

Orléans, le 7 février 2025

Cette convocation vaut ordre de mission.

**Le Président du Conseil académique
Romain ABRAHAM**

Affaire suivie par : Céline LAVOYE

Tél : 02.38.49.44.51

celine.lavoie@univ-orleans.fr

Références à rappeler : RA/CL/16

À l'attention des membres élus au
Conseil Académique

Objet : Convocation à la séance du Conseil Académique

Madame, Monsieur, Cher/e Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la séance du Conseil Académique qui se réunira en formation plénière le :

Lundi 24 février 2025 à l'issue de la formation Plénière – **Formation ECPA**
Amphithéâtre IRD (5 rue Carbone – 45100 Orléans)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Informations générales ;
2. [Délibération] Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024 ;
3. [Délibération] Composition de la formation restreinte aux Enseignants-Chercheurs et Personnels Assimilés - double Paritaire (ECPA 2P) ;
4. [Avis] Recrutement de vacataires pour l'enseignement supérieur
5. [Discussion] Critères de la Prime d'Enseignement Supérieur et de Recherche (PESR) pour les Hospitalo-Universitaires (HU)
6. [Discussion] Critères d'avancement de grade des Hospitalo-Universitaires (HU)
7. [Discussion] Présentation des Lignes Directrices de Gestion (LDG) de l'Université d'Orléans en matière d'avancements et de Régime Indemnitaire Pour les Enseignants-Chercheurs (RIPEC)
8. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil Académique



Romain ABRAHAM

Pièce jointe :

- Procuration à transmettre à Céline LAVOYE au cabinet de la présidence par courrier ou en main propre ainsi qu'une copie mail à l'adresse suivante : celine.lavoie@univ-orleans.fr, au plus tard la veille de la séance.